

contribuer à ce que chaque femme et chaque homme
soient créateurs de leur avenir et participent
à inventer les territoires vivants de demain

développer

idées

agir

rural

Les rencontres du Parc
Appui à la mise en œuvre
d'une démarche participative

participer

projets

territoire

avenir

Rappel de la mission

Le contexte

Le Parc du Haut Languedoc regroupe 107 communes (et 10 communes associées) et 12 communautés de communes du sud du Tarn et du nord de l'Hérault. Il a fonctionné depuis 43 années avec la difficulté d'être sur deux régions administratives, deux départements et de recouvrir tout ou partie de plusieurs autres territoires de projet (Pays, PETR, SCOT...).

Le Parc du Haut Languedoc agit dans des domaines très divers, la plupart des axes concourent au maintien et au développement de l'activité : le bois et la forêt, l'agriculture, le tourisme, la conservation et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager, l'éducation et la sensibilisation, l'urbanisme. Les actions inscrites dans la charte du Parc (qui est aussi agenda 21) sont mises en œuvre par ses partenaires : les signataires de la charte (collectivités locales), les partenaires conventionnant avec le Parc (chambres consulaires, SCOT, ONCSF...), et des acteurs privés (des associations, des entreprises...). L'implication de tous ces acteurs est importante y compris dans le suivi du projet territorial.

Le Parc constate un déficit de visibilité de son action pour les élus locaux, les acteurs économiques et associatifs. Des actions ont été engagées pour y remédier, notamment des rencontres annuelles avec tous les élus, une étude de notoriété, un renforcement de sa communication. Le président, élu en 2008, a affirmé sa volonté de retrouver de la proximité et souhaite profiter d'un bilan d'étape de la charte pour expérimenter de nouvelles façons de procéder, associant les élus locaux et des acteurs économiques et associatifs ayant collaboré avec le Parc.

Un projet

Le Parc souhaite mettre en place du débat décentralisé sous la forme de « Rencontres du Parc », avec des élus locaux et des acteurs du territoire. Ce faisant, il se donne la possibilité de faire le point avec eux sur les mesures et les projets (locaux ou à l'échelle de l'ensemble du territoire), leur avancement et les nécessaires ajustements.

Des objectifs

- Relancer une dynamique propice à l'expérimentation et à l'appropriation des problématiques locales par les acteurs eux-mêmes.
- Créer l'ouverture, permettre les remontées du terrain, pour ajuster les actions du Parc
- Communiquer sur les actions mises en place



Le Public

Animation : deux CDF de l'Adefpat, les techniciens-iennes du Parc, le Président du Parc

Public : élus-es, représentants-es associatifs, habitants-es, acteurs-trices du tourisme, les personnes labellisées « Marque Parc »....

Une méthode

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses a sollicité l'Adefpat pour un accompagnement méthodologique d'une démarche participative.

Les étapes de la démarche

- **Etape 1 : co-construction, avec le Parc, de la méthode d'animation**

- Objectifs : accompagner les techniciens et élus dans la mise en œuvre d'une méthodologie participative, définir les actions à aborder lors des rencontres, créer des supports d'animation et de recueil d'information.
- dates : rencontre avec l'ADEFPAT (23/09/16, 03/10/16)
- 6 personnes mobilisées

- **Etape 2 : co-animation, avec le Parc, des réunions locales, s'appuyant sur des méthodes participatives**

- Objectifs : recueillir des éléments d'appréciations et de connaissances des actions du PNRHL

- Rencontre avec l'ADEFPAT (19 et 25 et 27/10/16, 08 et 16 et 29/11/16)

- 178 personnes mobilisées



- **Etape 3 : élaboration de préconisations**

- Objectifs : à partir d'un travail de synthèse, priorisation des préconisations proposées durant les rencontres : améliorations, pistes de réflexion et publics cibles,

- dates : rencontre avec

l'ADEFPAT (09/12/16 et 20/01/17)

- 20 personnes mobilisées issues des rencontres

- **Etape 4 : appui à la formalisation de nouvelles modalités d'ingénierie participative à l'échelle de territoires**

- Objectifs : Appropriation des préconisations par les équipes techniques du Parc, réflexion sur les modalités de participation à mettre en œuvre dans les actions
- Date : 13 mars 2017

Et après

Environ 200 personnes ont été mobilisées tout au long de cette démarche. Lors de la dernière rencontre, les techniciens du Parc ont envisagé la mise en place d'actions concrètes issues de cette démarche :